

FORMATEURS

Monsieur **François GEORGES**, Psychomotricien, Psychanalyste. Ancien enseignant au département de psychomotricité de l'Institut Sciences et Techniques de la Réadaptation de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Tél : 06 85 76 32 14

Madame **Agnès LAURAS-PETIT**, Psychomotricienne, Docteur en Psychologie, Psychanalyste, Enseignante à l'Institut de Formation de Psychomotricité de La PITIE-SALPETRIÈRE.

Tel : 06 76 60 19 39

Madame **Estela ROITMAN**, Psychomotricienne, Enseignante à l'Institut de Formation de Psychomotricité de La PITIE-SALPETRIÈRE. Tel : 01 43 37 21 37

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens en exercice.

OBJECTIFS

Éclairer sa pratique d'une réflexion qui l'approfondisse, qui permette une meilleure prise de recul.

Partager les expériences, les savoir-faire et les savoirs.

1) En petit groupe : au sein d'un groupe restreint et fermé de professionnels (Maximum 6 à 8 personnes selon les groupes), chacun expose à son tour le cas d'un(e) patient(e) qui lui pose problème. Réunis par l'expérience commune des approches corporelles, les participants témoignent de leurs impressions et de leurs réflexions. L'implication de tous fait circuler les paroles et les pensées. L'écoute analytique et la compréhension des aspects spécifiques de ces abords thérapeutiques favorisent la reconnaissance des effets particuliers de transfert et contre-transfert dans les prises en charge.

2) En individuel : le travail s'oriente vers le suivi d'une prise en charge ou de plusieurs, développé et approfondi.

PROGRAMME

Sont abordés, à partir des problèmes et questionnements concrets rencontrés par les professionnels dans leur travail auprès des patients des thèmes spécifiques à l'exercice de la psychomotricité et des thèmes plus globaux concernant la pratique soignante en psychiatrie tels que :

- **Situer la demande, la décrypter** (celle du patient, celle de l'institution, de la famille). Pose de l'indication. Bilan psychomoteur - ses particularités en fonction de la pathologie et de l'âge du patient. Projet thérapeutique. Indications et contre-indications en psychomotricité. Spécificité de la psychomotricité face aux autres interventions. Prise en charge en groupe, prise en charge en individuel : quels choix pour quels objectifs ?
- **Déroulement de prise en charge** : les différents temps d'un suivi, évolutions, paliers, limites. Place de l'anamnèse et de l'histoire du patient. Mise en place du cadre dans l'ensemble des soins : en hospitalisation, en ambulatoire, dans le passage de l'intra-hospitalier à l'extra-hospitalier, en libéral. Conduite des séances : face aux troubles de la personnalité, face aux troubles du comportement, comment structurer la séance ? Critères pour décider de l'arrêt d'une prise en charge ? Que faire devant le souhait du patient, de la famille, d'interrompre le suivi ? Soutien aux familles durant la prise en charge : quelles modalités ?
- **Place du psychomotricien dans l'accompagnement du patient** : modèle, support identificatoire, image parentale, référent éducatif, pédagogique, thérapeute ? Question du transfert, du contre-transfert, du transfert subjectal, en psychomotricité. Question de la régression et de son encadrement. Différents niveaux de communication en psychomotricité : verbal, infra-verbal, émotionnel, inconscient.
- **Réflexions sur la prise en charge**. Prise de notes en fin de séance. Retours de la prise en charge auprès des équipes : travail de transmission dans les réunions, de restitution par l'écrit dans le dossier. Retours de la prise en charge auprès des familles : que transmettre ?
- **Quels modèles en Psychomotricité** (rééducation, médiation, animation, thérapie) ? Quels outils en psychomotricité : les différentes médiations. Relations entre développement moteur et structuration psychique de l'être humain.

Particularité des symptômes psychomoteurs en fonction de la pathologie des patients. Questions d'éthique professionnelle en psychomotricité.

MÉTHODE

- Elle s'appuie sur le modèle théorico-clinique. Elle cherche à ancrer la réflexion dans le concret de la pratique des professionnels rencontrés, afin que chacun puisse améliorer son travail auprès des patients, de l'institution, des familles. L'engagement personnel y est central, comme la participation assidue au groupe, à sa dynamique, à sa réflexion. Chacun y est soumis aux règles de confidentialité et d'éthique professionnelle.
- Les participants amènent une situation clinique qui leur pose problème. La parole circule sur le mode de l'association libre, le professionnel étant encouragé à parler sans notes, tout en ayant revu auparavant l'ensemble des données de la prise en charge.
- L'intervenant soutient l'écoute puis sollicite les échanges. Il favorise la circulation des idées et veille à la bonne dynamique dans le groupe. Il met son expérience au service de l'approfondissement afin de favoriser la recherche, l'implication, la créativité personnelle de chacun pour délimiter la problématique et les stratégies qui permettront son évolution, pour « trouver-crée » les aménagements et supports techniques qui correspondront le mieux à la situation.
- Il relance l'articulation théorico-clinique en faisant des liens avec les recherches et approches les plus éclairantes de la problématique discutée. Il propose des références de textes et ouvrages, dans le champ de la psychomotricité, comme dans celui d'autres approches cliniques à même de développer la pensée.
- Son écoute psychanalytique vient souligner les enjeux relationnels conscients et inconscients entre patient et psychomotricien. Le support identificateur qu'il représente permet que le professionnel saisisse mieux sa place auprès du patient, de sa famille, de l'équipe institutionnelle et affine l'origine de son questionnement. Cette écoute dégagée d'une quelconque perspective hiérarchique ou évaluatrice aide à tolérer certains doutes comme à mobiliser certaines certitudes pour que le professionnel précise dans le cadre de son expérience revisitée de psychomotricien, son identité spécifique et améliore sa pratique.

A L'ISSUE DE LE FORMATION

- Evaluation de la formation par les participants.
- Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

- **En groupe** : 10 séances de 2h (en dehors des vacances scolaires), reconductibles :
Avec M. **Georges** : à déterminer avec les participants.
Avec Mme **Lauras-Petit** : le troisième vendredi du mois, de 19h à 21h.
Avec Mme **Roitman** : le mercredi selon le groupe une ou deux fois par mois de 20h à 22h.
- **En individuel** : 10 séances d'1h (Dates et horaires à prévoir avec les responsables).

LIEU :

- **Paris XIII^{ème} et XIV^{ème}** avec madame **Roitman**.
- **Paris XIV^{ème}** avec madame **Lauras-Petit**.
- **Lyon VI^{ème}** avec monsieur **Georges**.

TARIFS

En groupe :

- Prise en charge par l'employeur : 750€ ;
 - Prise en charge individuelle : 450€ (120€ d'arrhes).
- Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

En individuel :

- Prise en charge par l'employeur : 780€ ;
 - Prise en charge individuelle : 650€ (180€ d'arrhes).
- Réduction de 50€ accordée aux adhérents.